

N° 171

Trimestriel – Quarante-troisième année
Quatrième trimestre 2023
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE



www.aprfs.be



Facebook

Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

SOMMAIRE

Du côté du CA : Assemblée générale du 21 mars 2024	2
Éditorial	Pierre ERCOLINI 3
Appel à paiement de la cotisation	3
<u>Excursions – Voyages – Visites culturelles en 2024 :</u>	
▪ Visite culturelle du 22 février : Nivelles	Pierre ERCOLINI 4
○ Bulletin d'inscription	21
▪ Visite culturelle du 23 mai : Tailfer + Jardins d'Annevoie	André CAUSSIN 6
▪ Visite culturelle du 6 juin : Sint-Pieters-Leeuw + Gaasbeek ..	Jean-Claude MATTHYS 6
▪ Visite culturelle du 21 août : Strépy-Thieu + Canal du Centre	Guy SEVERS 8
○ Bulletin de préinscription	21
▪ Voyage de 5 jours en Baie de Somme en septembre 2024	Edmond DEBOUNY 9
▪ Visite culturelle résidentielle des 22 et 23 octobre à Coxyde ..	Alain VAN STYVENDAEL 7
Nos membres nous écrivent :	
▪ Les châtelains de Feluy	Yves WICQUART 10
Le coin du lecteur :	
▪ « Ostracisme et violence de 1937 à 1945 »	Mireille FOSSET 11
Membres perdus de vue : appel à informations	Conseil d'administration 12
Le coin du poète :	
▪ « El Lapin » et « Calamités » – Maurice HERLIN	Janine COLINET 13
<u>Comptes-rendus de nos visites et voyages :</u>	
○ Voyage en Allemagne du 1 ^{er} au 5 octobre 2023	Edmond DEBOUNY 14
○ Centre de Physique du Globe à Dourbes le 19/06/23	Edmond DEBOUNY 17
Athénées, lycées, écoles moyennes,	Pierre ERCOLINI 18
Petites annonces	Guy SEVERS 20 + 22
In Memoriam	Michel TABURIAUX 22
Composition du Bureau de l'APRAFS	23
Affiliations et réaffiliations	23
Tarification des insertions publicitaires	23
Annonces publicitaires :	
▪ Les Beaux Spectacles français	24
▪ Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de Belgique	24
▪ Abonnement à « Libération » à 5 € pour retraités	24

DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En sa séance du 16 novembre 2023, le CA a confirmé que notre prochaine **Assemblée générale** statutaire se tiendra à Nivelles le **21 mars 2024** et convenu d'y inviter comme conférencier le Dr Georges VAN SNICK qui traitera de l'évolution de la médecine à l'heure de ChatGPT.

ÉDITORIAL

En ces temps incertains, les perspectives pour l'avenir ne sont pas des plus favorables !

Qu'il s'agisse de la guerre en Ukraine, des attentats meurtriers du Hamas en Israël et de la guerre qui en a résulté, de la montée de l'extrême-droite en différents points du globe dont l'Europe, du réchauffement climatique avec son lot de catastrophes, des inconnues liées au développement de l'intelligence artificielle, ... voilà des bouleversements qui doivent nous inciter à la vigilance et orienter nos actions vers la préservation de notre modèle démocratique basé sur la solidarité. Travail indispensable au quotidien au sein de nos sphères d'influence !

L'A.P.R.A.F.S. se doit, dans la mesure du possible, de s'inscrire dans cette dynamique au travers de l'organisation d'activités respectueuses des valeurs que notre Association promeut.

Grâce à l'action et à la participation active de plusieurs d'entre vous, nous avons déjà pu étoffer sensiblement notre programme d'activités en 2023 et pour 2024, où les six escapades listées en page précédente sont d'ores et déjà programmées.

Le Conseil d'administration a le projet de poursuivre dans cette voie. Appel est fait à chacun d'entre vous pour nous communiquer des idées d'activités à réaliser, de lieux à visiter ... ou pour proposer d'organiser une activité vous-même¹. Toutes les suggestions sont les bienvenues !

En outre, nous continuons à tisser des liens avec le P. O. Wallonie-Bruxelles-Enseignement par des contacts réguliers, ainsi que par l'action du groupe de travail consacré à l'histoire des établissements scolaires organisés par l'État, puis la Communauté française et enfin WBE.

Lors de l'**assemblée générale** qui se tiendra le **21 mars 2024** à l'internat de **Nivelles**, nous aurons l'occasion d'écouter une conférence donnée par Georges VAN SNICK, docteur en **Médecine**, **Chirurgie** et **Accouchements** diplômé de l'U.L.B. Il est par ailleurs bien connu des spectateurs assidus de la RTFB pour laquelle il a, il y a quelques années, accepté de jouer le rôle du « *Docteur Vitamine* ». C'est dire qu'il est un excellent communicateur qui traitera d'un sujet d'actualité : « **L'histoire de la médecine de la préhistoire à ChatGPT. Qu'avons-nous perdu, qu'avons-nous gagné ?** »

Pour pouvoir amplifier notre action, répondre au mieux à vos attentes et assurer l'équilibre de notre budget, il est essentiel que nous soyons nombreux. C'est pourquoi nous demandons à chacun d'entre vous de faire connaître notre association. Parlez-en autour de vous, à vos connaissances répondant aux conditions d'affiliation², à vos anciens collègues ayant atteint ou dépassé l'âge de la retraite ... Invitez-les à visiter notre site internet www.aprafs.be mais aussi notre page Facebook ...

« Seul nous ne pouvons rien, ensemble, nous pouvons tout ! »

Pour le Conseil d'administration
Pierre ERCOLINI – Président

C'EST LE MOMENT DE VOUS RÉAFFILIER POUR L'ANNÉE 2024

Le montant de la cotisation reste inchangé pour 2024 : c'est toujours **10 € minimum** à verser sur le compte **BE61 0689 4782 4817** (nouveau depuis mars) de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Vous fûtes 153 en 2023 à verser une cotisation majorée (de 15 à 50 € pour les plus généreux) pour répondre au souhait exprimé par notre Assemblée générale de voir ceux qui le peuvent cotiser davantage. Merci de poursuivre dans cette voie ...

¹ pierre.ercolini@skynet.be ou 0460/94 20 08

² C'est-à-dire, pour être membre effectif, être retraité des services et établissements de l'enseignement de l'État, gérés par la Communauté française, la Communauté germanophone et Wallonie-Bruxelles Enseignement ou, pour être membre adhérent, être un autre retraité qui adhère aux dispositions de l'art. 3 des statuts : « L'association se fonde sur les valeurs de démocratie, de transparence, d'ouverture à la démarche scientifique, de respect de la neutralité et d'émancipation sociale (...) »

La collégiale de Nivelles, un authentique trésor caché à découvrir !



Nivelles, capitale du Brabant wallon est célèbre notamment pour sa collégiale et son jacquemart surnommé « **Djan Djan** ».



Consacré en 1046 par WAZON, évêque de Liège, en présence de HENRI III, empereur du Saint-Empire Germanique, cet **édifice religieux du XI^e siècle** est véritablement **le joyau de Nivelles**.

De **style roman ottonien**, cet imposant sanctuaire comporte un plan bicéphale, à savoir 2 transepts et 2 chœurs opposés. Avec sa nef centrale de 102 mètres de long, elle est **l'une des plus grandes églises romanes au monde !**

Elle est dédiée à Sainte-Gertrude, dont les reliques sont conservées dans une châsse

originale réalisée par Félix ROULIN, « promenade » annuellement autour de Nivelles lors du Tour Sainte-Gertrude.

Quant à « **Djan Djan** », impressionnant avec ses 2 mètres de haut, cet automate (ou jacquemart) en laiton doré, représente un **guerrier tenant un marteau** avec lequel il sonne les heures. Offert à la ville au XV^e siècle par CHARLES LE TÉMÉRAIRE, il fut d'abord placé sur l'Hôtel de Ville, puis transféré en 1617 sur la tour sud de la collégiale. C'est alors que la population lui attribue le nom de **Jean de Nivelles**. Aujourd'hui, « **Djan Djan** » fait partie intégrante de la vie locale et rythme le quotidien des Aclots (habitants de Nivelles).



Non loin de la collégiale et du « *Damasquino* » qui nous accueillera pour le repas de midi, le **Musée communal d'Archéologie, d'Art et d'Histoire** est installé dans l'ancien refuge des Trinitaires du prieuré d'Orival. Cette vaste demeure, érigée en 1764, est aujourd'hui propriété du CPAS et monument classé. La visite du **musée** prolonge celle de la collégiale, car il abrite des **vestiges du décor peint et sculpté de l'église**. D'un jubé gothique aujourd'hui disparu proviennent quatre grandes statues d'apôtres en calcaire. Plusieurs reliefs sculptés se rattachent à ce courant artistique, ainsi qu'une peinture murale figurant sainte GERTRUDE. Quant aux éléments du décor de la collégiale au XVIII^e siècle, ils rappellent la

richesse et la gloire du très noble Chapitre de Nivelles.

Autre fleuron du musée, la **collection de sculptures et de projets en terre cuite** dus au sculpteur **Laurent DELVAUX**, artiste renommé au XVIII^e siècle.

Des sculptures sur bois, des peintures à l'huile sur panneau et une tapisserie de Bruxelles, du XVI^e siècle, méritent également l'attention, tandis qu'une série de toiles peintes du XVII^e siècle raconte en images la vie et les miracles de sainte GERTRUDE.



Coffres, armoires et cheminées, horloges et instruments de musique, stalles et lambris, portraits et monnaies provenant de demeures et d'églises de Nivelles émaillent la visite.

Le deuxième étage est consacré à l'archéologie. La première salle retrace l'évolution des modes de vie et des techniques à travers la préhistoire. La seconde illustre les multiples aspects de la civilisation gallo-romaine au travers de monnaies, bijoux, toilette, travail et jeux de la vie quotidienne. Tous les objets proviennent de fouilles menées dans la région et à Liberchies.

Programme :

- 10h00 Rendez-vous à l'entrée principale de la collégiale (face au restaurant « Libano's »).
- 10h30 **Visite guidée** de la **collégiale** comprenant l'**église**, le **sous-sol archéologique**, la crypte et la salle impériale.
- 12h15 **Déjeuner** au « Damasquino », qui est un restaurant moyen-oriental (libanais / syrien) du voisinage (rue de Bruxelles, 7).
Lunch 3 services réservé pour le groupe comprenant 6 assortiments de mezzés (4 froids et 4 chauds), un plat de brochettes au feu de bois et un dessert.
Apéritif éventuel et boissons à charge des participants.
- 14h30 Pour ceux qui le souhaitent :
Visite guidée du **musée communal d'Archéologie, d'Art et d'Histoire**.

Vous venez en voiture – Parkings les plus proches du centre de 1400 Nivelles ...

- Parking Saint-Roch, avenue Albert et Élisabeth : très vaste et gratuit à ± 400 m du centre.
- Parking « du centre », rue des Pêcheurs : proche (± 200 m) et gratuit mais petit et encombré.
- Parking « des Conceptionnistes », rue Saint-Georges, 45 : ± 350 m et payant.

Attention : le parking sur la Grand-Place est payant et limité à 2 heures et le stationnement dans les rues voisines est également payant (1 € / h – horodateurs et Seety).

Vous venez en train ? Signalez-le !

Des navettes seront prévues depuis et vers la gare de Nivelles.

Prix :

- **40 €** comprenant le café d'accueil, les visites et le repas hors boissons.
- Pour les non membres, ni conjoints : + 5 €.

Inscriptions et paiements : pour le 1^{er} février 2024 au plus tard.

Attention : le nombre de participants étant limité pour les visites, les inscriptions sont prises dans l'ordre des paiements.

Formulaire d'inscription en page 21.

Désistements : en cas de désistement signalé après le 14 février, aucun remboursement ne pourra être effectué eu égard à nos engagements.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à cette activité.

Pierre ERCOLINI – Président

0460 / 94 20 08 – pierre.ercolini@skynet.be

Sources : Office du tourisme de Nivelles et Fédération et Maison du Tourisme du BW.

Sois content si une petite chose progresse, et réfléchis au fait que ce qui résulte de cette petite chose n'est précisément pas une petite chose.

Marc AURÈLE

Station de captage et d'épuration de Tailfer et Jardins d'Annevoie Complément d'informations

Plus de 20 membres ont jusqu'ici marqué leur intérêt pour cette activité en s'y préinscrivant. La limite haute fixée pour la visite guidée de la station de Tailfer étant de 35, nous pouvons donc encore accepter une dizaine de participants, voire davantage pour compenser d'éventuels désistements.

Les préinscriptions peuvent donc continuer à se faire selon le processus mentionné dans le Bulletin n° 170 de septembre et à l'aide des documents disponibles sur le site.

Le déjeuner sera pris à l'hôtel-restaurant « **Les 7 Meuses** », qui est situé sur les hauteurs de Rivière (Profondeville) et dispose d'une très grande terrasse panoramique offrant une vue magnifique sur la vallée de la Meuse. Le menu n'est pas encore disponible actuellement, mais les informations devraient figurer dans le Bulletin de mars. Dans le cas contraire, je prendrai contact individuellement avec les préinscrits.

Le budget repas, hors boissons, reste estimé à environ 40 €.

C'est avec plaisir que je servirai de guide lors de la visite des « Jardins d'Annevoie » l'après-midi. Dernières précisions dans le « Bulletin des Retraités de mars. »

André CAUSSIN – Administrateur
caussinandre@gmail.com et 0479 / 37 03 18

Roseraie COLOMA (Sint-Pieters-Leeuw) et Château de Gaasbeek

La roseraie COLOMA implantée sur un domaine de 15 ha, est l'une des plus vastes et aussi des plus belles d'Europe. On peut y admirer plus de 66.000 rosiers de plus de 3.000 variétés issues de tous les continents, qui constituent une collection exceptionnelle, des roses anciennes aux roses nouvelles, cultivées en utilisant des technologies de pointe respectueuses de l'environnement.



Le château de Gaasbeek est situé non loin de Bruxelles, au cœur du « Pajottenland ». Construit au début du XIII^e siècle par les Ducs de Louvain, il était un château médiéval fortifié en vue de défendre le duché de Brabant contre le comté de Flandre. Après avoir été assiégé et incendié à plusieurs reprises, il devint aux XVII^e et XVIII^e siècles une luxueuse résidence d'été de diverses familles nobles. Il a notamment appartenu au comte D'EGMONT et à la marquise Arconi-VISCONTI.



Un jardin-musée de 2 ha jouxte le château et possède une collection unique d'arbres fruitiers, de légumes et fruits oubliés.



Programme :

- 10h00 Rendez-vous à la **Roseraie COLOMA**
Joseph Depauwstraat, 25 à 1600 S.-P.-Leeuw.
Parking gratuit près de l'entrée.
- 12h30 Déjeuner dans un restaurant de Gaasbeek.

14h00 Pour ceux qui le souhaitent : **visite guidée du Château de Gaasbeek** (± 1h30).
Kasteelstraat, 40 – 1750 Lennik. Parking gratuit à hauteur de l'entrée du domaine.
N.B. : le chemin d'accès au château depuis la route est long de ± 600 m et longe le
jardin-musée, qu'il est possible de visiter (arbres fruitiers, légumes et fruits oubliés).

Accès en train + bus :

- Sint-Pieters-Leeuw : gare Bruxelles-Midi (ou gare Halle) : bus n° 170 (« De Lijn »).
 - Gaasbeek : gare Bruxelles-Midi : bus de n° 142 (« De Lijn ») [ou bus 142 + métro Erasme].
- N.B. : les déplacements entre les sites se feront en covoiturage.

Prix :

- Roseraie SPL : gratuit.
- Restaurant : ± 35 € (boissons non comprises).
- Château de Gaasbeek :
 - Entrée + visite guidée : 15 €.
 - Jardin-musée : 6 €.
- Pour les non membres, ni conjoints : + 5 €.

Inscriptions :

Des précisions complémentaires relatives au repas, ainsi qu'un bulletin d'inscription, figureront dans le « Bulletin des Retraités » de mars 2024.

Jean-Claude MATTHYS – Organisateur

NOTRE « VISITE CULTURELLE » DES 22 ET 23 OCTOBRE 2024

Deux jours à Coxyde et Raversijde

Nous avons le plaisir de vous inviter à bloquer ces deux jours, choisis durant la première semaine des vacances d'automne (Toussaint), qui est celle de moindre affluence vu que les jeunes néerlandophones seront en classe, pour vous proposer une nouvelle formule de « Visite culturelle » sous forme de court séjour résidentiel.

Au programme :

- Mardi 22/10/24 Coxyde : Musée DELVAUX et Abbaye des Dunes.
Déjeuner chez Siska – Dîner à Coxyde.
- Logement Hôtel Apostroff – Coxyde.
- Mercredi 23/10 Raversijde : Villa du Régent – Mur de l'Atlantique – Village médiéval.

Budget estimatif :

- Logement et petit-déjeuner pour deux personnes : 156 € (Single : ± 140 €) [Prix 2023].
- Visites : ± 30 € / personne.

Organisation : Alain VAN STYVENDAEL 0486/83 71 58 et arbavst@gmail.com

Plus d'informations dans le Bulletin de mars 2024.

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir »
Jean JAURÈS (assassiné 31/7/1914)

Visite de l'ascenseur de Strépy-Thieu Excursion en bateau sur l'ancien Canal du Centre



Source : <https://www.wbtourisme.be>



Source : www.canalducentre.be

Mis en service à l'aube des années 2000, l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu constitue l'une des plus belles prouesses technologiques du génie civil belge moderne. Cet ouvrage aux dimensions titanesques permet de franchir un dénivelé de 73,15 mètres, ce qui en fait le plus grand ascenseur à bateaux d'Europe.

Pur chef-d'œuvre du génie civil lui aussi, le « Canal du Centre » conçu à la fin du XIX^e siècle pour relier le bassin de la Meuse à celui de l'Escaut, a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998. Ses quatre ascenseurs hydrauliques – construits entre 1888 et 1917 – ont la particularité tout à fait remarquable de ne fonctionner qu'à la seule force de l'eau et d'être les seuls au monde, construits sur ce principe, à subsister dans leur état originel. Ils permettent de compenser ensemble une dénivellation de 66 mètres. Depuis la mise en service de l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, ce canal est uniquement dévolu au tourisme fluvial.

Programme :

09h50 Rendez-vous accueil de l'ascenseur de Strépy-Thieu, rue R. CORDIER, 50 à 7070 Thieu.

10h00 **Matinée : visite de l'ascenseur** (non guidée)

- Centre d'Interprétation « Voies d'eau d'hier, d'aujourd'hui et de demain » : histoire de la navigation intérieure belge de 1830 à nos jours; découverte du riche patrimoine fluvial qui nous entoure; construction navale, techniques de navigation, ouvrages d'ici et à travers le monde; atouts et perspectives d'avenir de la voie d'eau.
- Film explicatif sur la construction et le fonctionnement de l'ascenseur (durée : 30 minutes).
- Panorama : vue exceptionnelle sur la gigantesque salle des machines et sur la région environnante depuis le haut du bâtiment.
- Éventuelle exposition temporaire.
- **En option et à confirmer** : visite guidée de la salle des machines.

Une demande spéciale a été introduite, vu que cette visite est normalement réservée à un public de spécialistes (ingénieurs, ...) Elle ne pourra se faire que moyennant disponibilité de personnel compétent et en petit(s) groupe(s). C'est dire que les inscriptions seront limitées et prises dans l'ordre des préinscriptions (cf. pg 21).

12h00 **Déjeuner** dans un restaurant des environs, à déterminer. Précisions en mars 2024.

Budget : de l'ordre de 40 € (hors boissons). Déplacements en co-voiturage.

14h00 **Après-midi : excursion en bateau-promenade** au départ de l'ascenseur de Strépy-Thieu et retour en train touristique (ou trajet inverse, en fonction des trajets effectués les jours précédents). Durée : environ 2h30.

Le parcours comprend successivement, au départ de Strépy-Thieu ...

- Le franchissement d'une écluse;
- Le franchissement de l'ascenseur n°4;
- La visite de la salle des machines de l'ascenseur n° 3 afin de découvrir l'ingénieux principe de fonctionnement de ces ascenseurs;
- Le trajet en petit train pour revenir au point de départ en longeant le « Canal historique ».

Accès en train : Gare de Thieu, qui se trouve à ± 1.250 m de l'ascenseur de Strépy-Thieu.
N.B. : les déplacements vers et depuis le restaurant se feront en covoiturage.

Prix :

- Seniors (> 60 ans) et adolescents : **20 €** (12 € pour l'après-midi seule).
- Adultes < 60 ans : **25 €** (15 € pour après-midi seule).
- Visite guidée de la salle des machines : **+ 3 €**.
- Si non membres, ni conjoints : **+ 5 €**.

Préinscriptions :

Des précisions complémentaires, notamment relatives au repas, ainsi qu'un bulletin d'inscription, figureront dans le « Bulletin des Retraités » de mars 2024.

Toutefois, pour la réservation du restaurant, l'accès à la tarification de groupe et les inscriptions à la possible visite guidée de la salle des machines de l'ascenseur funiculaire, merci aux personnes décidées dès à présent à participer à cette journée d'effectuer une préinscription.

Bulletin de préinscription en page 21.

Organisation : Guy SEVERS (0475 / 79 60 81 – guy.severs@gmail.com).

NOTRE VOYAGE DE SEPTEMBRE 2024

Charmes de la Baie de Somme et des Hauts-de-France



Photo : Maurice Gaspar

Après avoir découvert l'Allemagne hors de sentiers battus et plus particulièrement le Harz, un voyage très apprécié par les 35 participants, nous en reviendrons cette année à plus de proximité et à une région de France qui n'est certes pas éloignée de notre frontière mais qui est émaillée de paysages, de villes, de sites enchanteurs.

Nous éviterons ainsi de longues étapes, tant à l'aller qu'au retour pour apprécier, en toute décontraction, durant 5 jours, une région parsemée de souvenirs historiques, de localités typiques, de châteaux, de jardins emblématiques... Nous la parcourrons en autocar, certes, mais aussi en train; nous flânerons le long des côtes pittoresques. Et, promis – juré, sans stress car nous n'aurons pas de longs trajets à subir pour aller d'un site à l'autre.

Quelques visites guidées ou libres de localités typiques seront au programme : Saint-Valéry-sur-Somme, Bergues, Le Crotoy, l'abbaye et les jardins de Valloires, Cayeux-sur-Mer, Le Tréport, Saint-Omer... mais aussi du temps libre pour flâner, photographier, visiter, boire un verre... ou une tasse, découvrir les commerces locaux selon le bon plaisir de chacune et de chacun.

Ce voyage, d'une durée de 5 jours, se déroulera probablement début septembre et sera organisé avec le précieux concours des Voyages DE COLNET de Bastogne.

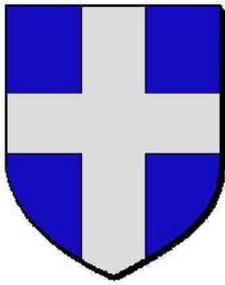
Le programme complet sera détaillé dans le Bulletin des Retraités de mars 2024, mais il pourra être communiqué, sur demande, dès janvier, aux personnes qui le souhaitent. Pour l'obtenir en priorité, une adresse courrielle : edmond.debouny@skynet.be.

Tous les membres sont chaleureusement invités à ce voyage convivial !

Edmond DEBOUNY – Secrétaire

LES CHÂTELAINS DE FELUY

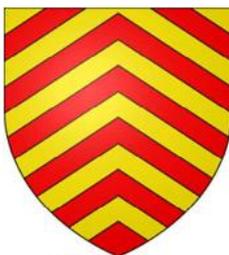
Je me permets d'apporter ma petite pierre à Pierre³ avec ce complément d'informations tout en couleurs concernant les premiers châtelains de Feluy. Notre président écrivait : « *Construit sur les ordres de Eustache DE BOUSIES vers 1380, le château de Feluy ...* »



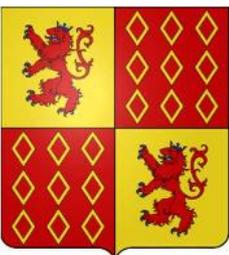
de Bousies
d'azur à une croix d'argent



de Rubempré
d'azur à trois jumelles de gueule en fasce



d'Egmont
chevronné d'or et de gueule, de douze pièces



d'Albert de Luynes
Écartelé : aux 1 et 4 d'or au lion de gueule armé, lampassé et couronné d'azur; aux 2 et 3 de gueule à neuf macles d'or posées 3, 3, 3



La famille **DE BOUSIES**, dont les origines remonteraient à la fin du premier millénaire avec Jean I^{er} (chevalier banneret⁴ du Hainaut cité en 986), arrive à Feluy lorsque Eustache II épouse vers 1360 Agnès **DE BIERNE**, dame héritière du lieu.

Ensuite les pistes varient en fonction des sources pour arriver à : « ... *passa en 1548, par mariage, aux mains des RUBEMPRÉ ...* » comme poursuit Pierre dans son article.

Le mariage en question unit Jeanne **DE BOUSIES** à Charles **DE RUBEMPRÉ**. Les premiers représentants de cette famille sont apparus au tout début du XIII^e siècle quand, en 1202, Baudoin cède un droit de péage à l'abbaye de Honnecourt.

Mais en 1576, Adrien, leur petit-fils, meurt sans postérité. Ses biens passent à sa sœur, mariée à Guillaume **DE RENESSE**. La seigneurie de Feluy reste liée à la famille **DE RENESSE** jusqu'en 1658. C'est une vieille famille féodale originaire de la province d'Utrecht dont la filiation est prouvée depuis le XIV^e siècle. L'ancêtre le plus ancien est Jan, mentionné comme mineur dans une charte de 1318.

René **DE RENESSE**, fils de Guillaume (précité) et d'Anne **DE RUBEMPRÉ**, épouse Albertine **D'EGMONT** en 1611.

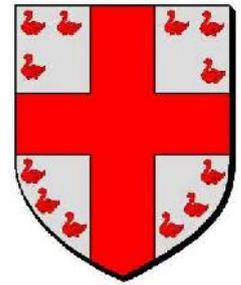
Leur fille, Florence, ayant épousé Eugène **DE BERGHES**, le château passe ensuite à la Maison **DE BERGHES** de 1659 à 1720. Jean I^{er} **DE BERGHES** (1390-1427), sénéchal de Brabant, est le premier représentant de cette famille de la haute noblesse des anciens Pays-Bas dont le fief était situé à Berghen-op-Zoom.

Trois générations plus tard, le Comte Alphonse François Dominique **DE BERGHES**, devenu entre-temps Prince **DE BERGHES**, meurt en 1720 sans enfant et la Maison **D'ALBERT** hérite du château. En l'absence de descendants du couple Madeleine Marie Honorine Charlotte **DE BERGHES** et Louis Joseph **D'ALBERT DE LUYNES**, prince de Grimbergen, le château passe en 1759 à la Maison **DE CROY**.

Quinze ans plus tard, toujours faute d'héritiers, le château, mis en vente, est acquis par la Comtesse **D'ISENDOORN À BLOIS**. Cette famille du Guelderland aux Pays-Bas appartient à la noblesse moderne. Ses premiers membres sont apparus en 1814 et elle s'est éteinte en 1865.

Moderne, elle l'est aussi dans ses armes que je qualifierai « de carnaval » et que je refuse de tenter de blasonner !

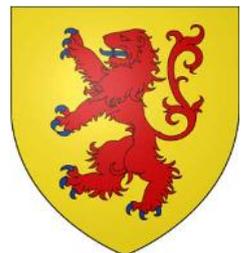
Yves WICQUART – Membre



de Bierre
d'argent à une croix de gueule chargée de douze canettes de même posées par trois en 1,2,3 et 4



de Renesse
de gueule billeté d'or, un lion d'or gardant, armé et lampassé d'azur



de Berghes
d'or au lion de gueule armé et lampassé d'azur



de Croÿ
d'argent, à trois fascés de gueules

³ Pierre ERCOLINI, Découverte insolite du village de Feluy et du château de Seneffe le 6 juillet 2023 – Compte-rendu in « Le Bulletin des Retraités de l'APRAFS n° 170 » – 3^e trimestre 2023 p. 11.

⁴ Sous la féodalité, seigneur de fief disposant d'un ban fourni, d'un groupe de vassaux suffisant pour lever bannière, lever une troupe. La bannière, attachée au bout de la lance, est portée et se distingue du pennon du simple chevalier, prolongé en pointe (<https://www.universalis.fr/dictionnaire/banneret/>).

Toute ressemblance avec l'actualité est purement fortuite ...

« **C'est à nouveau surprenant comme tout s'écroule sans résister** »

Victor KLEMPERER, 10 mars 1933.

L'Allemagne d'aujourd'hui a hérité d'un lourd passé choquant, inhumain, qui a façonné au moins deux générations de jeunes adultes, confrontées par la suite à devoir assumer en même temps que la honte de la défaite, la prise de conscience de leur participation tacite, voire concrètement impliquée.

Visiter un ancien camp de concentration avec nos références d'occidentaux de l'ouest, héritiers du parti des alliés, et vainqueurs du « Mal anonyme » qui a gangrené l'Allemagne entre 1920 et 1945, serait sans aucun doute réducteur si nous ne prêtions pas attention à la manière dont ces événements sont aujourd'hui considérés, analysés et transmis aux générations qui tentent, dans le giron de l'Union Européenne, de se reconstruire et, dans le même temps, participer activement à la construction d'une paix fondée sur des valeurs humanistes partagées.

La librairie de Mittelbau-Dora est riche d'ouvrages consacrés à cette démarche à la fois résiliente et historiquement prudente quant à sa méthodologie et l'éthique de sa motivation : « car le pathos moralisateur génère à long terme l'aversion et n'éveille aucune compréhension de l'histoire⁵. »

Le catalogue de l'exposition permanente de Buchenwald et Mittelbau-Dora, intitulé « Ostracisme et Violence de 1937 à 1945 », contient une très abondante documentation iconographique illustrant les épisodes les plus quotidiens de la vie des camps, aussi bien que l'horreur des conditions de détention, des traitements dégradants; il montre aussi à quel degré de rigueur administrative et juridique les dirigeants avaient érigé l'idéologie « völkisch » antidémocratique et terroriste émergeant au début des années 1930.



Ces documents font apparaître rapidement que le travail « d'épuration » de la société a commencé dès 1935, les premières victimes de « l'ordre nouveau » étant des Allemands n'entrant pas dans la classification qui présidait à la refonte de la société selon des critères de « pureté » de la race, à savoir des prisonniers de droit commun, les homosexuels, les « fainéants », des femmes ayant avorté, des prisonniers politiques, des opposants, ... et, par la suite, dans la logique d'exclusion raciste, les Juifs, les Sinté, les Roms, y seront associés ...

Au fil de l'annexion des pays voisins, ces catégories, élargies aux peuples occupés, seront pareillement traquées et éliminées soit par des exécutions sommaires, soit par la faim, l'épuisement, les maladies, soit dans les camps de concentration construits pour la cause, soit lors des migrations forcées vers d'autres camps dans des conditions climatiques mortelles ...

L'ouvrage est complété par des « Essais » rédigés par des chercheurs allemands contemporains qui éclairent les différents aspects de ce pan ténébreux de l'histoire de l'Europe.

Ces essais sont axés sur les aspects suivants :

- Où l'idéologie prend-elle racine ?
- Comment peut-elle émerger dans un pays démocratique ?
- Quel rôle jouent les camps de concentration en temps de paix dans le maintien du système ?
- La société allemande, quelle option ... Peur ? Indifférence ? Instinct de survie ? ...
- La politique sociale fondée sur l'utopie de l'Éternité de la race.
- Les camps de concentration en temps de guerre.
- Le témoignage, récit construit, est-il neutre ?

⁵ Vokhard KNIGGE, Directeur de la Fondation des mémoriaux de Buchenwald et Dora. Professeur d'histoire pour les médias et l'opinion publique à l'Université d'Iéna.
Bulletin de l'APRAFS n° 171 – 4^e trimestre 2023

Outre le souci de situer objectivement les faits, dont la plupart sont présents dans notre mémoire collective, le catalogue a le mérite de contextualiser ces faits dans la vie quotidienne des Allemands de l'époque, qui ne pouvaient d'une part ignorer les conditions qui régnaient dans les camps, d'autre part éviter après la guerre le débat sur le rôle joué par chacun d'eux dans la responsabilité de ces génocides. Mais il est évident que cette responsabilité fut longtemps niée par le peuple allemand après la guerre, endoctriné par un récit historique imposé en RDA jusqu'à la « chute du mur », et progressivement désensibilisé en RFA, par une reconnaissance officielle après 1960.

Par-dessus tout, l'ouvrage questionne, interpelle sur la dualité de l'être humain : tantôt capable de pousser la monstruosité de ses ténèbres au-delà des pires limites imaginables, tantôt capable d'une telle résistance de la Pensée, nourrie de plusieurs siècles de socialisation, d'opposition maîtrisée dans la confrontation avec la différence ... que la force de la Vie finit par se frayer à nouveau un chemin éclairé par l'espérance d'un monde meilleur, en tous cas un monde où la justice retrouve ses droits, avec un sens revisité de ce qu'est l'Humanité.

Toutefois, la dualité étant la vraie nature de l'Homme, rien n'est jamais acquis, et, de toute évidence, les peuples restent les otages de ceux qui les gouvernent.

À suivre.

Mireille FOSSET – Administratrice

CONNAISSEZ-VOUS CES MEMBRES ??

Nous avons perdu contact avec les membres suivants ...

Suite à la publication d'une première liste dans le Bulletin de décembre 2021, puis d'une deuxième en mars 2022, 49 d'entre vous se sont manifestés.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur précieuse collaboration.

Voici la liste mise à jour : 56 noms ont pu être supprimés, mais 66 autres ont dû être ajoutés. Ils apparaissent en caractères gras.

Merci, si vous connaissez certains d'entre eux et si vous savez s'ils ont déménagé au cours de ces dernières années, ou s'ils sont décédés, d'avoir l'amabilité de nous le faire savoir.

Informations à communiquer à Guy SEVERS, rue de Huleu 53 à 1460 Ittre guy.severs@gmail.com ou, à votre meilleure convenance, oralement ou par SMS au 0475 / 79 60 81.

Grand merci déjà pour votre aide !

Le Conseil d'administration

ALBERT Anna de 6900 MARCHE-EN-FAMENNE	DUFAUX-MANIET Claire de 6840 NEUFCHATEAU	LEKENNE Henri de 5190 JEMEPPE-sur-SAMBRE
ARIEN Meliana de 3580 BERINGEN	DUGAUQUIER Josette de 5020 MALONNE	LEONARD Joseph de 4920 AYWAILLE
BALFROID Claudia de 5574 PONDROME	DUJARDIN Claudine de 6180 COURCELLES	LESOIER Yvonne de 7387 HONNELLES
BELVA Monique de 5100 WIERDE	DUPAL de 5020 SUARLÉE	LEVEQUE Claire de 1300 LIMAL
BIERLAIRE Nicole de 6041 GOSELIES	DUPOND Jacqueline de 1140 EVERE	LEVIS Marie-Paule de 1190 FOREST
BILTERTS Annie de 1200 WOLUWE-St-LAMBERT	DURIAU-DELBAUVE Jacques de 6000 CHARLEROI	LIMBOURG Maryse de 1410 WATERLOO
BLEU Rodolph de 8400 OOSTENDE	EYMAEL Yvette de 5540 HASTIÈRE	LOBET Jacqueline de 1332 GENVAL
BOURLARD-HANTON de 7540 KAIN	FABRE Anne de 1420 BRAINE-L'ALLEUD	LONGRIE José de 4300 WAREMME
BRUWIER André de 4845 SART-lez-SPA	FAYMONVILLE Marina de 4950 WAIMES	LOYEN-GRIGNARD Pierre de 4610 BEYNE-HEUSAY
BULTIAU Jeannine de 1400 NIVELLES	FELIX Henri de 5002 NAMUR	MACOIR Josiane de 5190 JEMEPPE-sur-SAMBRE
BURLION Jean de 4910 THEUX	FERGLOUTE Josée de 7390 QUAREGNON	MAGEREN Geneviève de 4102 OUGREE
BURY Jacques de 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL	FERRIERE Yvette de 7500 TOURNAI	MAQUET Guilaine de 7070 LE ROEULX
CAPS Michel de 6690 VIELSALM	FESLER Jeanine de 5680 DOISCHE	MASSART Roland de 1370 JODOIGNE
CASTIN Marcel de 5030 GEMBLoux	FONTAINE Gabriel de 6240 FARCIIENNES	MEEUS Claude de 1330 RIXENSART
CAVIC Ljuba de 4122 NEUPRÉ	FOURMOIS Edouard de 1160 AUDERGHEM	MEYS Magda de 6280 GERPINNES
CHAMPAGNE Jacqueline de 1350 ORP-JAUCHE	FRAIKIN Micheline de 5340 GESVES	MIROIR Micheline de 1457 WALHAIN
CHARLES Guy de 5630 CERFONTAINE	FRANÇOIS Evelyne de 4032 CHENÉE	MOES Arlette de 4000 LIÈGE
CHARLIER Guillaume de 4432 ANS	FRIOB Gabrielle de 4431 LONCIN	MONNOYE Jean de 1400 NIVELLES
CHARLIER Marcel de 4910 THEUX	GASPARD Marc de 4800 VERVIERS	MONTULET Joseph de 4300 WAREMME
CLAIREMBOURG Raymond de 1367 RAMILLIES	GERMANN Henriette de 1640 RHODE-ST-GENESE	MOTTE Jean-Paul de 7340 COLFONTAINE
COINNE Michel de 7540 TOURNAI	GILLIARD Yvonne de 6750 MUSSON	MOTTET Auguste de 5020 TEMPLoux
COLLETTE Liliane de 4900 SPA	GLINEUR Valentine de 7330 SAINT-GHISLAIN	MOUILLARD Lucie de 5000 NAMUR

COLLETTE Monique de 6030 GOUTROUX	GOHIMONT Françoise de 4960 MALMEDY	NEGRIN Luciana de 4840 WELKENRAEDT
CORDIER Lucy de 7801 IRCHONWELZ	GOSSELIN Solange de 7900 LEUZE-en-HAINAUT	NICOLAS Paulette de 6470 GRANDRIEU
CORNUT Françoise de 1200 WOLUWE-St-LAMBERT	GRANDCHAMPS Léopold de 4102 OUGREE	NOWE Bertha de 1120 NEDER-OVER-HEEMBEEK
COURBET Josiane de 1652 ALSEMBERG	GUERY Lucette de 7500 TOURNAI	NOYON Maurice de 7060 SOIGNIES
COUSIN Christiane de 1480 TUBIZE	GUILLAUME Marcel de 4030 GRIVEGNEE	PARISIS-VISEUR Gaston de 7973 BELOEIL
CROISSET Eva de 1081 KOEKELBERG	GUIOT Claude de 6820 FLOREVILLE	PAULUS Jean de 4000 LIÈGE
CRUCQ – DOPCHIE de 7801 IRCHONWELZ	HANSE Christine de 7181 ARQUENNES	PELERIN Marie-Joséphine de 1050 IXELLES
CUVELIER Fernande de 6700 ARLON	HANTON Monique de 1180 UCCLE	PESCHE Elza de 4802 HEUSY
DAGNELIE Pierre de 5030 GEMBOLOUX	HAUTECOURT Martial de 1140 EVERE	PIELTAIN Marcel de 5500 DREHANCE
DALEM Paul de 6880 BERTRIX	HAUTEM Raphaël de 7500 TOURNAI	PIPART Lydie de 7500 TOURNAI
DARGENT Léon de 5030 GEMBOLOUX	HENRY Jacqueline de 1457 WALHAIN	PIRAU Suzanne de 4367 CRISNEE
DE JONGH Simonne de 4020 LIEGE	HENRY Marie de 5030 GEMBOLOUX	PIRE Christiane de 1090 JETTE
de MOOY-VANDENBOSCH de 6043 RANSART	HERRMANN Chantal de 5170 LESVE	PIRLET Maurice de 4367 CRISNEE
DE RYCK Pierrette de 4540 AMAY	HEUWARD Josée de 7330 SAINT-GHISLAIN	PIRON Michèle de 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE
DEBBAUT Pierre de 6717 ATTERT	HOSTENS Geneviève de 5190 JEMEPPE/SAMBRE	PLAITIN-CUVELIER V. de 4020 JUPILLE/MEUSE
DECAMP André de 5070 FOSSES-la-VILLE	HOUTAIN Paulette de 6860 WITRY	RENARD Gillette de 4020 LIEGE
DECHAMPS Gilbert de 7090 BRAINE-le-COMTE	HUET Maurice de 5060 SAMBREVILLE	RENARD Raymond de 7022 HYON
DEFOING Marie-Louise de 7000 MONS	JACQUEMIN Alda de 5330 SART-BERNARD	RENGLET Suzanne de 4520 WANZE
DEGOUYS Geneviève de 7801 ATH	JACQUEMOTTE-HENRY Gaby de 1400 NIVELLES	RICHIR Marie-Louise de 6040 CHARLEROI
DELBECQ Marthe de 7740 PECQ	JANSEN Maria de 1340 OTTIGNIES- L.L.N.	ROBLAIN Jacques de 6840 NEUFCHATEAU
DELSAUX Geneviève de 4900 SPA	JANSSENS Lucien de 1070 ANDERLECHT	ROSIER Jean-Claude de 1348 LOUVAIN-la-NEUVE
DELVAL Maud de 1400 NIVELLES	JAUMIN Émilie de 5650 WALCOURT	ROUSSEAU Joseph de 4053 CHAUDFONTAINE
DELVAUX Colette de 4540 AMAY	JEANMOUGIN Andrée de 1180 UCCLE	SAINT-GHISLAIN Germaine de 7500 TOURNAI
DEMOULIN Annie de 1410 WATERLOO	LACROIX Nadine de 5310 AISCHE-en-REFAIL	SCHERLINCK Richard de 7140 MORLANWELZ
DEMOUSTIER Geneviève de 6001 MARICINELLE	LAMBERT Marie-José de 4020 LIÈGE	SENZEE Nadine de 5522 ONHAYE
DENAMUR Yvelise de 6001 MARICINELLE	LAROSE Jean-Claude de 4801 STEMBERT	TIMMERMANS Dominique de 1020 LAEKEN
DEPRINS Jacqueline de 4031 ANGLEUR	LAURENT Yvon de 6750 MUSSON	TOUSSAINT-BELLIN de 1370 JODOIGNE
DEROOSE Alain de 1050 IXELLES	LE BUSSY Michel de 4030 GRIVEGNEE	TREMONT Régine de 3090 OVERIJSE
DETRY Georgette. de 4500 HUY	LECLERCQ Charles de 4630 SOUMAGNE	T'SAS Jeanine de 6250 AISEAU-PRESLES
DISIERE Charles de 1090 JETTE	LECLERCQ Marcel de 7100 LA LOUVIÈRE	VANDER GOTEN Rolande de 1640 RHODES-St-GENESE
DOCQUIER Marcel de 4130 TILFF	LECLERCQ René de 7500 TOURNAI	VANDERWALLE Jeannine de 1080 MOLENBEEK-St-J.
DOYEN Juliette de 1300 WAVRE	LEGROS Louis de 6500 BEAUMONT	VERBELEN Jeannine de 5100 JAMBES
DOYEN Paulette de 5500 DINANT	LEJEUNE Andrée de 1400 NIVELLES	VERSTRAETEN Michèle de 4360 OREYE
DUBOIS Andrée de 4500 HUY	LEJEUNE Jacques de 7100 LA LOUVIÈRE	ZAPPALA Grazia de 5020 SUARLÉE

LE COIN DU POÈTE ... WALLON

On ne regrette jamais de connaître une autre langue, même une langue endogène.

Comme d'autres dialectes, les patois wallons ont tous leurs richesses et toute leur noblesse. Ils sont les composantes culturelles intimement liées à l'identité wallonne.

En guise de plaisir à partager, voici deux poésies en wallon de Sivry Rance : l'une bien naïve et malicieuse, l'autre qui date d'il y a environ 70 ans, mais qui est toujours d'actualité ...

Écrire en wallon est un problème ... le lire, vous allez voir, ça va aller !

Janine COLINET – Administratrice

El Lapin

*El lapin du Vizin
Vén mindjî tout l'bau thym
Dè m'jardin.
Gare à vous, p'tit mantin,
Si jamais d'vos-y r'prind,
Pasquè mi, c'qui m'plait branmin,
C'n'est nèn du thym,
C'est des prones ... aveu du lapin*

Calamités

*On aureu peû d'ouvri s 'gazette
Ou d'raviser l'tèlèvision,
D'un d'bout à l'aut' dè no planète,
Tout va d'travérs, tout va tout cron
Y-a des affamés pa millions,
Sêcheresse, cyclones, inondations.
Quand s'n'est nèn des tremblémins d'tère
Qui dèstrûstè des villes intières.
Des volcans sont in éruption*

*I d'y-a min.me yun qu'a fé splôzion.
Comme si s'n'èsteu nèn co assez
On fé la guère pa tous costès,
Quant on n's'attaque nèn à s'vizin
On s'tue intrè concitoyens.
A costè d'tous ces malheurs-là
Nos p'tit's misères, nos p'tits tracas
I faut bén dire què ça n'péze wére
Droci c'est l'paradis su tère !*

Maurice HERLIN, chantre du patois local de Rance

UN MAGNIFIQUE VOYAGE « HORS DES SENTIERS BATTUS » EN ALLEMAGNE

Découvertes, séduction... et quelques émotions !



Après l'Eure (Normandie), après la Bourgogne, le traditionnel voyage de l'APRAFS a pris la direction de l'est pour un périple « hors des sentiers battus » au cœur de l'Allemagne actuelle, un cœur qui pendant 45 ans fut divisé par une imperméable frontière connue sous le nom de « Rideau de fer » séparant deux Europes ... et surtout bien des familles écartelées par les hasards d'une ligne de démarcation dessinée à Yalta.

De très bon matin, trente-cinq membres embarquèrent, qui à Nivelles, qui à Namur et les plus chanceux à Liège pour une longue route ensoleillée qui les mena à **Stolberg**, une charmante petite ville parsemant ses coquettes maisons à colombages au pied d'une colline du Harz, couronnée par l'ancien château du souverain, le comte... de Stolberg.

Nous ne logeâmes certes pas au château mais dans un agréable hôtel baptisé « **Gasthaus Kupfer** », en français « Hôtel du Cuivre », référence à une des richesses du massif du Harz, véritable taupinière exploitée depuis le premier millénaire par des générations de mineurs qui, de galeries en galeries, ont extrait, jusqu'au siècle dernier, de précieux minerais : fer, cuivre, plomb, zinc, étain, argent...

Notre charmant hôtel s'étendait, en fait, dans trois anciennes maisons dont les précieuses façades avaient été soigneusement préservées. À mes yeux, il constituait un véritable labyrinthe avec ses multiples cages d'escaliers, ses seuils à franchir pour passer d'un couloir à l'autre... et ne pas sortir deux fois d'affilée par la même porte ! Nous y fûmes chaleureusement accueillis. Malgré l'heure matinale inhabituelle pour le personnel, un plantureux déjeuner nous fut servi chaque matin. Le soir, un choix nous était offert entre deux menus de qualité. Seul petit regret, un ascenseur eût été le bienvenu, surtout pour celles et ceux qui devaient accéder au 3^e étage.



Stolberg – Hôtel Kupfer



Stolberg – Tour « Saiger »



Stolberg – Ville et château

Stolberg a séduit celles et ceux qui, en fin de journée, avant le tomber du jour ont choisi de flâner dans des rues pittoresques, d'admirer la perspective du château et, face à une majestueuse tour, un hôtel de ville trônant aux étages... d'une « Ratskeller » (une taverne dénommée, comme dans beaucoup de villes allemandes, « Cave du Conseil »).

Les mines et la forêt qui a mauvaise mine !

Le lendemain, une traversée du Harz, massif grand comme un quinzième de la Belgique dominant la vaste plaine germano-polonaise, nous permit d'apprécier ces routes qui caracolent de collines en vallées et d'admirer une forêt parfois verdoyante... mais aussi de découvrir des collines entières couvertes de conifères morts à cause d'un parasite. Celui-ci se multiplie plus

rapidement suite au réchauffement climatique. Un véritable drame qui nécessitera des dizaines d'années pour qu'une forêt plus variée s'épanouisse à nouveau aux pieds du Brocken, le mythique sommet du Harz (1 142 m).

Si les mines qui firent toute la richesse de la région ont fermé, **Clausthal-Zellerfeld** a eu la géniale idée de conserver un magnifique témoignage de cette activité passée sous forme d'un intéressant musée qui nous permet de découvrir, sous la houlette de M. FAURE, un guide d'origine française, maintes facettes de la vie à l'époque mais aussi l'incroyable labeur de ces hommes qui descendaient chaque jour, sauf le dimanche, et martelaient, toute la journée, la roche pour en extraire les précieux métaux.

Depuis la réunification de l'Allemagne, **Wernigerode**, au nord du massif, a retrouvé un éclat inimaginable aux tristes temps de la sinistre DDR (RDA). Des maisons à colombages magnifiquement entretenues, des rues commerçantes animées, une foule de touristes... et des possibilités de shopping avant un excellent diner servi dans un restaurant typique !

La journée se termina au haut des gorges de la Bode, sur le lieu-dit « Hexentanzplatz » (lieu du sabbat des sorcières) au cœur d'étonnants escarpements rocheux atteints grâce à une télécabine... au milieu d'une foule extrêmement dense qui ne permet guère de profiter des réels charmes du site.



Wernigerode – Place du Marché



Goslar – Place du Marché



Goslar – Ancienne Maison de la Guilde (1494)

L'impériale ville

Le troisième jour fut d'abord consacré à **Goslar**, une magnifique ville qui était juste à la frontière de la république fédérale, du côté ouest, avant la réunification. Elle est dominée par son imposant château royal construit à partir du 10^e siècle et devenu résidence impériale au temps de l'empire romain de la nation germanique. Résidence impériale qui vit défiler du beau monde : Pierre DE HONGRIE, Iaroslav VLADIMIROVITCH LE SAGE, prince de Kyiv, Agnès DE POITIERS... Si le château tomba à l'abandon quand, au 13^e siècle, Goslar perdit son titre et sa fonction de résidence impériale, il fut magnifiquement restauré par GUILLAUME I^{ER} au 19^e siècle. Le château trône fièrement sur une ville absolument fascinante et colorée par une foultitude de maisons à colombages et une place du Marché absolument pittoresque. La cathédrale, par contre, a été détruite par les protestants luthériens lors de la réforme.

La journée se termina dans un endroit moins glorieux. Le temps, brusquement très pluvieux, s'était mis au diapason de notre visite au site de **Dora-Mittelbau**, un camp de concentration dont il ne reste plus beaucoup de vestiges car, après la capitulation du Reich, les baraques ont été vendues aux habitants de Nordhausen pour leur permettre de « retaper » leurs maisons partiellement détruites par les bombardements. Mais le plus intéressant se trouve sous terre. À force de démarches préalables et insistantes, nous avons eu l'occasion de nous y rendre accompagnés par une jeune et intéressante guide. C'est là qu'un certain Wernher VON BRAUN et ses savantes équipes (envoyés aux USA avec leurs plans, dès la fin de la guerre, pour construire les fusées permettant aux Américains d'atteindre la lune !) parachevèrent l'élaboration des sinistres bombes volantes V1 et des premières fusées V2, dernières armes chargées de sauver le Reich de la déroute finale. Notre groupe a pu visiter une partie d'un des deux larges tunnels (des trains y circulaient pour transporter matériel et production) creusés dans la colline, à partir de 1936 déjà. Nous pûmes constater les conditions dramatiquement inhumaines dans lesquelles des travailleurs forcés importés depuis les pays conquis puis des prisonniers détachés du camp de Buchenwald ont dû vivre et travailler à la



Goslar : château et statues équestres de Guillaume Ier et de Frédéric I Barberousse

construction de ces engins infernaux dans le froid (8°) et l'humidité permanents régnant dans des « chambres » souterraines aménagées entre les deux tunnels. La plupart n'ont pas survécu. Notre sympathique guide a eu les paroles justes pour décrire cet enfer et souligner le fait que le danger n'a pas disparu avec la chute du nazisme, au contraire. Le weekend avant notre visite, un candidat d'extrême-droite a loupé, de quelques voix, le poste de bourgmestre de Nordhausen, ville sur le territoire de laquelle se situe le camp !

Le temps des vautours

Retour du soleil, le lendemain pour une visite de la séduisante capitale de la Thuringe, Erfurt étonnamment dominée par une cathédrale joutant une grande église rivale... mais toutes deux catholiques. Le magnifique centre fut parcouru sous la houlette de guides locaux très compétents. Il recèle des bâtiments prestigieux dont une splendide maison dans laquelle séjourna Napoléon BONAPARTE lors d'une de ses multiples guerres.

Cette belle matinée devait être suivie par un diner à Eisenach, aux pieds de la Wartburg. Eisenach, une des deux villes de l'automobile de l'Allemagne de l'Est, où furent fabriquées les célèbres voitures « deux temps » dénommées « Wartburg ».

De deuxième temps, il n'y eut point car l'informatique de notre beau et confortable autocar devint si capricieuse qu'il fallut jeter l'ancre en bordure de l'autoroute, près de Gotha. Une vengeance des sorcières dérangées par notre incursion dans le lieu de leurs sabbats ? Nul ne le sait mais tous les efforts de notre si compétent chauffeur n'y firent rien. Rapidement une équipe de la police des autoroutes fut sur place. Les policiers balisèrent l'obstacle, convoquèrent une dépanneuse et un autobus pour nous acheminer en lieu sûr. Arriva donc un autobus qui accepta de nous conduire... jusqu'au prochain restoroute (8 km plus loin). Les très aimables policiers mirent la pression pour qu'on nous achemine à une trentaine de kilomètres, jusque Eisenach où nous devions diner. Réponse du chauffeur du bus : « Nein ! » Puis un quart d'heure plus tard, changement de programme : « Ja » pour Eisenach mais il fallait retirer la modeste somme de 950 € en cash au distributeur de la station-service. Nous avons dû accepter, tout en trouvant honteuse cette exploitation d'un groupe en difficulté. Visiblement la firme Wollschläger (propriétaire du bus) a confondu le fier aigle allemand avec un sordide vautour.

Trop tard pour le diner ! Nous nous sommes égaillés dans la coquette ville d'Eisenach quand une deuxième tuile nous est tombée sur la tête. Notre chauffeur étant retenu par le remorquage de l'autocar, nous avons été avertis par l'agence DE COLNET qu'elle avait trouvé un car allemand pour nous ramener à Stolberg... mais qu'il fallait « pomper » 900 € en cash avant que ledit car ne se mette en route. Si la somme était moins abusive pour un trajet d'environ 130 km, le procédé était humainement choquant d'autant que les cartes de crédit qui avaient été utilisées ne répondaient plus. Il fallait soit jouer au casino, soit compter sur la solidarité... et la solidarité fut au rendez-vous en la personne d'un participant... ainsi, nous rentrâmes quasi à l'heure à l'hôtel Kupfer. Ouf !

Happy end !

Rendons hommage à notre chauffeur qui a tout mis en œuvre pour dégager une solution alors qu'il errait, lui aussi, dans les campagnes avec son car remorqué... mais également à la firme DE COLNET qui, dès le début de la panne de l'autocar, a réagi avec une extrême diligence (et oui !) en dépêchant illico un véhicule de remplacement. Celui-ci était sur place en fin de soirée... et, le lendemain, nous reprenions la route avec deux chauffeurs pour un confortable retour au pays... sans avoir visité la Wartburg mais avec une escale à Hann. Münden, une pittoresque ville au confluent de la Fulda et de la Werra qui y donnent naissance à la Weser !

Il me plait de souligner l'excellente réaction de l'agence DE COLNET suite à la panne. Dès son arrivée à Stolberg, M. DE COLNET avait remboursé les sommes monstrueuses payées en cash. Le surlendemain sa firme versait déjà une compensation à destination de chaque participant pour le repas « perdu » à Eisenach et pour la non-entrée au château. Bravo et merci à cette société bastognarde avec laquelle nous voyagions pour la première fois ! Merci tout particulier à notre chauffeur compétent et prudent, attentif à chacun, serviable, aimable, soigneux, chaleureux, consciencieux... un homme avec qui la collaboration fut tout simplement parfaite !

Tous les participants étaient ravis par ce voyage quelque peu chahuté, certes, mais aussi égayé par un très agréable temps estival ainsi que par l'ambiance chaleureuse – oserais-je le dire, fraternelle et solidaire – qui a régné, du début à la fin, au sein de notre groupe. Et déjà on tire des plans, non sur la comète, mais sur l'Europe pour un prochain périple à l'automne 2024 !

Edmond DEBOUNY – Secrétaire

Photos E. Debouny

À LA DÉCOUVERTE DES CHAMPS MAGNÉTIQUES, DU RAYONNEMENT COSMIQUE, ... LE 16 SEPTEMBRE 2023

Une agréable et riche journée dans les verdoyantes collines de Dourbes.



Photo E. Debouny

Par une belle journée automnale, une vingtaine de membres de l'APRAFS (le maximum autorisé) ont répondu avec enthousiasme à l'invitation lancée par Achille DEBRUS, administrateur, qui les conviait à découvrir un mystérieux « Centre de Physique du Globe » planté sur une colline bucolique du midi (de la Belgique) ... à quelques pas du nord (de la France).

Ils y ont été accueillis par deux personnes enthousiastes, le docteur Simo SPASSOV, Directeur du Centre et un de ses collaborateurs, le docteur Danislas SAPUNDJIEV, qui ont présenté différents laboratoires et activités de cet établissement dépendant de l'Institut Royal Météorologique. Avec conviction et patience, ils nous ont entraînés dans les orages solaires, dans les champs magnétiques, dans les danses des ions et des neutrons, ...

Pourquoi avoir choisi une colline dans ce coin peu peuplé d'une région rurale traversée par le Viroin ? Non pas pour ses attraits touristiques indéniables, mais plus précisément pour la nature des roches calcaires, pour l'éloignement de toute voie ferrée électrifiée, de toute ligne à haute tension, pour la faible densité de la population, l'absence de grosse industrie, ... afin de pouvoir analyser l'ionosphère, le rayonnement cosmique, les champs magnétiques à l'abri de phénomènes parasites et aussi étudier les propriétés magnétiques de découvertes archéologiques ...



Photo : M. Gaspar

Dire que tous, nous avons tout compris serait franchement prétentieux ... mais tous, nous avons perçu l'importance de l'analyse de tels phénomènes, qui ont une influence insoupçonnée sur les vols et atterrissages des avions, sur la santé des équipages et des passagers des aéronefs, sur la circulation ferroviaire, sur les communications par radio, sur le déploiement de satellites, sur des activités militaires de pays alliés ou adversaires ...

Nous avons aussi pu constater la miniaturisation progressive des instruments utilisés grâce aux progrès du numérique, la communication rapide, voire continue, de résultats aux institutions et organismes intéressés ... Nos deux hôtes nous ont ouvert beaucoup de portes avec un enthousiasme communicatif ... même si, en certains moments, d'aucuns, dont je suis, ont perdu un peu le nord dans un domaine abordé sans recyclage approfondi préalable !

Heureusement, notre président Pierre ERCOLINI ainsi que le vice-président Guy SEVERs, tous deux de la partie, n'ont pas eu l'idée saugrenue de nous soumettre à une évaluation formative ou sommative. Du coup nous restons tous autorisés à participer aux prochaines journées de découvertes proposées par l'APRAFS.

Après cette matinée agréablement studieuse, Achille DEBRUS avait prévu, non pas une séance de doctes débats sur ces sujets brûlants, mais un succulent repas dans un très sympathique restaurant dénommé « L'Oeuphorie » planté dans le charmant village de Gimnée, un hameau de Doische, où nous fûmes reçus royalement et où nous eûmes le plaisir d'apprécier une cuisine fine et chaleureuse tout en évoquant aventures passées et futures puisque l'APRAFS peaufine encore une gerbe de propositions ... honnêtes !

Merci à Achille, qui malgré les séquelles d'un « bête accident » comme il le dit lui-même, nous a accompagnés sur tout le site, merci à sa charmante épouse qui l'a secondé. Tous deux sont séduits par leur région d'adoption dont ils nous ont déjà révélé bien des atouts : Philippeville, la base aérienne de Florennes, Treignes et le pays d'Arthur MASSON, sans oublier Chooz, au-delà de la frontière. Nous espérons qu'ils auront encore bien d'autres pépites à nous révéler !

Edmond DEBOUNY – Secrétaire

ATHÉNÉES, LYCÉES, ÉCOLES MOYENNES, ...

Repères historiques sur les dénominations d'établissements scolaires relevant de l'enseignement officiel

La loi du 1^{er} juin 1850 a transformé les écoles moyennes supérieures en « **athénées** », au nombre de dix pour l'ensemble du territoire belge. Ce terme a donc désigné des établissements d'enseignement secondaire comprenant le degré inférieur et le degré supérieur, le plus souvent réservés aux garçons. Le nom tire son origine de l'**Athenæum**, une école fondée par HADRIEN vers 133/135 pour développer les études littéraires et scientifiques. Celui-ci l'appelle ainsi en référence à la ville d'Athènes qui est considérée à l'époque comme un des plus importants centres culturels.

En fonction du pouvoir organisateur, on parlera d'athénée royal ou d'athénée provincial ou d'athénée communal. Le terme « athénée » est le plus souvent accompagné du nom de la ville où il se situe (parfois suivie d'un numéro comme l'Athénée Royal Bruxelles 2) ou du nom d'un personnage plus ou moins connu (Athénée Royal Gatti de Gamond ou Athénée Provincial Warocqué).

Au départ, un athénée est une école secondaire proposant essentiellement l'enseignement actuellement dit de transition (aussi dénommé « humanités » ou « général de transition »). Les écoles organisant de l'enseignement de qualification (technique ou professionnel) sont généralement dénommées « instituts techniques ». Néanmoins bon nombre d'athénées proposent également des filières techniques ou professionnelles à côté de l'enseignement de transition. Dans l'enseignement subventionné officiel, la plupart des athénées ne proposent que de l'enseignement secondaire. Par contre, dans les athénées relevant de Wallonie-Bruxelles-Enseignement, il est courant de trouver une école fondamentale et/ou un internat annexé(es).

Le terme « **lycée** » (du grec Lukeion, nom du gymnase situé près d'Athènes où enseigna ARISTOTE⁶) désigne le plus souvent un établissement scolaire dispensant de l'enseignement secondaire de transition (humanités ou enseignement général). Par la suite, des sections d'enseignement de qualification furent également organisées en plus grand nombre au sein de ces institutions.

À l'origine, un lycée était un établissement exclusivement réservé aux jeunes filles, ce qui le différenciait d'un athénée. Ce terme s'est répandu peu après la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à la généralisation de la mixité de l'enseignement qui vit disparaître bon nombre de ces écoles. Actuellement, 21 d'entre elles portent encore cette appellation : 1 pour WBE (Lycée Charles Plisnier), 11 pour le CPEONS (Lycée Émile Jacqmain) et 10 pour le SEGEC (Lycée Mater Dei).

Penchons-nous à présent sur la question du choix du nom d'un établissement scolaire, qui peut être motivé par plusieurs raisons. Donner un nom à une école peut aider à développer un sentiment d'intérêt auprès du grand public, ce qui peut inciter les parents à inscrire leurs enfants dans cette école (Athénée Royal Baudouin 1^{er}).

En outre, personnaliser le nom d'un établissement scolaire peut être un moyen de refléter son histoire, sa mission ou ses valeurs. Ainsi, l'enseignement confessionnel catholique a souvent baptisé ses établissements du nom d'un membre de la Sainte Famille ou, le plus souvent, d'un saint en fonction de la spécificité géographique, historique, éducative, pédagogique voire du type de formation dispensée. Pour l'enseignement non confessionnel, on retrouve également une logique similaire basée plus sur la neutralité et la laïcité.

Le choix d'un nom pour une école peut aussi être un acte symbolique qui permet de renforcer l'identité de l'établissement et de favoriser l'adhésion de la communauté éducative (Athénée Royal Meuse-Condroz).

Enfin, nommer une école peut être un moyen de rendre hommage à une personne ou à un événement important. Ainsi, en France, les établissements scolaires portent souvent le nom de personnages célèbres, vivants ou décédés, appartenant à l'histoire, à la littérature, à la science ou encore au monde politique.

En Communauté Wallonie-Bruxelles, la plupart des établissements officiels portent un nom distinctif qui les différencie des autres écoles. Ce nom est choisi librement par le pouvoir organisateur.

De plus, les appellations des écoles peuvent faire référence à différents critères tels que la pédagogie, la philosophie, la religion, l'histoire, les arts ou encore la localisation géographique, mais elles ne doivent pas faire l'apologie des extrémismes, des fascismes, des fanatismes, des racismes voire des ségrégationnismes. Bref, pour l'enseignement non confessionnel, elles doivent respecter les valeurs démocratiques telles que définies par les pouvoirs organisateurs concernés en lien avec l'ensemble de la législation relative, de près ou de loin, à cette thématique.

Le choix du nom d'un établissement scolaire se fait généralement en concertation avec tous les acteurs en cherchant un consensus au sein des organes représentatifs (comité de concertation de base, conseil de participation). Il appartient ensuite au pouvoir organisateur de valider le choix proposé par le chef d'établissement et la communauté éducative.

Quelques repères légaux

- **1^{er} juin 1850** : les écoles moyennes supérieures sont dénommées athénées royaux. Quant aux écoles moyennes inférieures comprenant les écoles primaires supérieures ainsi que les écoles industrielles et commerciales, elles deviennent des écoles moyennes. La loi prévoit également l'établissement de 10 athénées royaux dont deux dans le Hainaut et un dans chacune des autres provinces ainsi que cinquante écoles moyennes. Les établissements communaux ou provinciaux portent la dénomination de collèges ou d'écoles moyennes provinciales ou communales.
- **Années 1949 et suivantes** : transformation des écoles moyennes pour filles en lycées royaux.
- **16 mai 1980** : le ministre de l'Éducation nationale, Jacques HOYAUX, actualise les appellations des établissements d'Enseignement secondaire de l'État. Pour ce faire, l'arrêté royal

⁶ Dans le gymnase, on trouvait des péripatéticiens, disciples d'Aristote, qui avait l'habitude de donner des leçons en marchant. Ce mot au féminin a été utilisé dans le milieu étudiant pour désigner des prostituées qui ont l'habitude de « se promener » beaucoup.

comprend deux colonnes : l'une avec les anciennes appellations, l'autre en regard avec les nouvelles. Il est entré en vigueur le 1^{er} septembre 1980.⁷

- **8 décembre 1989** : l'Exécutif de la Communauté française décide que les termes « d'État » et "de l'État" figurant dans la dénomination des établissements d'enseignement fondamental, d'enseignement secondaire, d'enseignement supérieur non universitaire et d'enseignement universitaire, d'enseignement spécial et d'enseignement artistique organisé par la Communauté française sont remplacés par les mots « de la Communauté française ». En outre, l'appellation « Athénée Royal » est maintenue⁸.
- **8 décembre 1989** : l'Exécutif de la Communauté française adopte logiquement la même position pour les internats autonomes et les homes d'accueil⁹.
- **3 mars 2004** : le décret organisant l'enseignement spécialisé définit les appellations des établissements scolaires relevant de cette forme d'enseignement notamment les termes « Institut d'Enseignement Spécialisé » et « Home d'accueil »¹⁰.

Pierre ERCOLINI – Président

PETITES ANNONCES

Locations :

- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. Infos : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue 2 ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. Loc. w-e, semaine, quinzaine, mois ou année. GSM : 0478/27 98 94
- **Middelkerke** : studio moderne tout confort, 4 personnes, 1^{er} étage dans résidence située sur la digue. Loc. week-end, semaine, quinzaine, mois. Infos : 0475/41 11 55
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - non fumeur – chien admis – Cabine de plage en saison. GSM : 0486/83 71 58 – arbavst@gmail.com
- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. Infos et photos au 0475/79 60 81
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. GSM : 0475/41 11 55
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – TV avec chaînes françaises. Tél. : 068/44 98 01
- **France – Hautes Alpes** : Vars « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Ds chalet privé, à 1.850m, 3 appart. tt confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles toute l'année (surtout hors vacances scolaires d'hiver). Gdes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. Infos et photos : 0475/79 60 81
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). GSM : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : presqu'île de la Coudalère (Le Barcarès) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé, avec piscine à 50 m. Appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. Deux ch. (l'une à lit double, l'autre 2 lits superposés). Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 pers. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Lave-linge dans la sdb. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. Loc. semaine, quinzaine, mois. GSM : 0475/44 81 15

Rubrique « À vendre » : en page 22.

Attention : la rubrique sera remise à zéro en début d'année !

Pour (ré)insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2024 ...

adressez votre demande à Guy SEVERS guy.severs@gmail.com (ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre)

⁷ Arrêté royal du 16 mai 1980 fixant les appellations des établissements d'enseignement secondaire de l'État.

⁸ Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 8 décembre 1989 relatif à la dénomination des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.

⁹ Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 8 décembre 1989 relatif à l'appellation des internats autonomes et des homes d'accueil.

¹⁰ Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

À renvoyer **avant le 1^{er} février 2024** à M. Pierre ERCOLINI, avenue du Monde, 63 à 1400 Nivelles, ou à télécharger sur www.aprafs.be et à renvoyer à pierre.ercolini@skynet.be.

Attention : la taille du groupe étant limitée pour les visites guidées, les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre des paiements.

Nom et prénom :

Téléphone : GSM :

Courriel :

Je participerai à l'activité et serai accompagné.e de :

..... [nom(s) et prénom(s)]

Je verse pour le 01/02/24 x 40 € + ... x 5 € (non membres ni conjoints), soit € sur le compte BE61 0689 4782 4817 de l'A.P.R.A.F.S. (ouvert en 2023), rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles, en mentionnant le(s) nom(s) du(des) participant(s).

Tout désistement doit être signalé à M. ERCOLINI (0460 / 94 20 08) avant le 14 février 2024. Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date, eu égard à nos engagements.

Date :

Signature :

À renvoyer dans les meilleurs délais à Guy SEVERS, rue de Huleu 53 à 1460 Ittre, ou à télécharger sur www.aprafs.be et à renvoyer à guy.severs@gmail.com.

Attention : la visite guidée du matin (salle des machines de l'ascenseur funiculaire) a été sollicitée, mais n'est pas encore accordée. Elle ne pourra, le cas échéant se faire qu'en petit(s) groupe(s). Ce serait donc une option, pour laquelle les réservations sont prises dans l'ordre des demandes.

Nom et prénom :

Adresse :

☎ : GSM : 📠 :

➤ **Matinée – Ascenseur funiculaire** : je réserve entrée(s), ainsi que et entrées à la salle des machines.

➤ **Restaurant** : je réserve couverts pour le repas.

➤ **Après-midi – Bateau + Train touristique** : je réserve places.

➤ Je serai accompagné.e de :

..... [nom(s) et prénom(s)]

Date :

Signature :

PETITES ANNONCES

À vendre :

- **Soufflet de forge authentique** en parfait état et avec cadre-support en fer. Très décoratif ! Prix souhaité : 480 €
Dimensions : L. :182 cm, l. 95 cm et h. 50 cm. Infos et photos : hemberg.michel@yahoo.fr – 02/354 63 53
- 1. Très belle **collection de cristaux et minéraux**, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble.
- 2. **Service complet de verres en cristal du Val-Saint-Lambert** : 4 types de verres. Prix modéré.
Cristaux et service de verres : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38 (Waterloo)

Attention : la rubrique sera remise à zéro en début d'année !

Pour (ré)insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2024 ...

adressez votre demande à Guy SEVERS guy.severs@gmail.com (ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre)

IN MEMORIAM

- Le 11 mars 2023, est décédé à Walcourt, **Henri-Roland BOUSMAN**, Inspecteur honoraire de français dans l'enseignement secondaire spécialisé. Il était né à Gosselies le 10 janvier 1946. Ses funérailles ont eu lieu à Thy-Le-Château le 15 mars 2023.
- Le 6 septembre 2023, est décédé à Overijse **André HOSLET**, éducateur interne à l'Athénée Royal de Jodoigne. Il était né le 15 octobre 1947. Ses funérailles ont eu lieu à Overijse le 12 septembre 2023.
- Le 7 septembre 2023, est décédée à Renaix **Chantal NYSSEN**, éducatrice-économe retraitée de l'Athénée Royal « Lucienne TELLIER » à Frasnes-lez-Anvaing. Elle était née à Renaix, le 15 octobre 1955. La cérémonie d'adieu a eu lieu au funérarium BQ à Renaix le 2 septembre 2023, suivie de la dispersion des cendres au cimetière d'Hogerlucht à Renaix.
- Le 27 septembre 2023, est décédée accidentellement à Ath **Marie-Claire GÉRARD**, logopède retraitée de l'I.E.S.P.S.C.F. de Frasnes-lez-Buissenal. Elle était née à Stanleyville (RDC) le 18 septembre 1947. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium « Les Grands Arbres » à Hacquegnies le 4 octobre 2023.
- Le 30 septembre 2023, est décédé à Auvélais **Roger BASTIN**, Chef d'atelier honoraire à l'Athénée Royal de Jemeppe sur Sambre, ancien bourgmestre de Sombreffe et ancien député permanent de la province de Namur. Il était né à Falisolle le 20 juin 1939. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Gilly, suivies de l'inhumation de l'urne au cimetière Jambe Falisolle le 6 octobre 2023.
- Le 7 octobre 2023, est décédée à Jambes la Baronne **Mariette DELAHAUT**, Directrice honoraire de l'Institut Spécialisé « Mariette DELAHAUT » à Jambes et fondatrice d'écoles (E.M.E. de Glons, Lesves et Jambes). Elle était née à Namur le 17 avril 1922. Ses funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière d'Erpent, ont eu lieu à Jambes le 11 octobre 2023.
- Le 12 octobre 2023, est décédé à Wellin **Robert DERMIENCE**, éducateur-économe honoraire au Lycée Royal de Wellin. Ancien bourgmestre de Wellin. Il était né à Moiricy, le 14 août 1933. Ses funérailles, suivies de l'inhumation, ont eu lieu à Wellin le 16 octobre 2023.
- Le 15 octobre 2023, est décédé à Godinne **Albert P. BASTIN**, professeur honoraire de français à l'Athénée Royal « Roi Baudouin » de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Waret-L'Évêque le 24 septembre 1932. Ses funérailles, suivies de l'inhumation, ont eu lieu à Flawinne le 19 octobre 2023.
- Le 29 octobre 2023, est décédée à Godinne **Jacqueline MIGNON**, veuve de Claude GOETINCK, échevin honoraire de la Ville de Namur, ancienne professeur d'Arts plastiques à l'Institut F. Rops à Namur, ancienne chargée de cours à l'École de Cadres de la province de Namur, membre honoraire du Jury central de la Fédération Wallonie-Bruxelles, artiste peintre. Elle était née à Namur, le 13 juillet 1944. Ses funérailles ont eu lieu à Flawinne le 3 novembre 2023.
- Le 30 octobre 2023, est décédée à Wépion **Marcelle HALLET**, veuve d'Alfred LELOUP, professeur honoraire à l'École Normale d'Andenne et de Namur. Elle était née à Crehen, le 10 novembre 1929. Ses funérailles ont eu lieu à Namur le 6 novembre 2023.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – tabumi@skynet.be – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA RETRAITE ACTIVE, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE – A.S.B.L.

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – N° d'entreprise : 449218876 – R.P.M. : Nivelles

Site Internet : www.aprafs.be

Membre fondateur

M. Yvon GÉRARD

Anciens Présidents

MM. R. DUBOIS, V. CARLIER, Cl. Van MALDER et R. GAINAGE

BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

Président

M. Pierre ERCOLINI (067 / 21 61 16 – pierre.ercolini@skynet.be)

Vice-Président

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Secrétaire

M. Edmond DEBOUNY (087 / 33 83 17 – edmond.debouny@skynet.be)

Secrétaire-adjoint

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Trésorier

M. Jean-Claude MATTHYS (02 / 687 93 65 – jeanclaudematthys@skynet.be)

Trésorière-adjointe

Mme Marcelle HÉRALY (067 / 21 32 37 – marcelleheraly@hotmail.com)

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

AFFILIATION – RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit pour 2023 ...

- **10 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...

➤ sur le compte **BE61 0689 4782 4817** (nouveau en 2023) de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

N.B. : merci de ne plus utiliser le compte BE72 0001 3376 4616 qui est en voie de clôture.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement.

Nos **nouveaux affiliés** reçoivent en outre une **carte « Lunch Garden »** (réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne), réservée à nos membres en ordre de cotisation.

DEMANDE D'INFOS POUR NOTRE FICHER : vos GSM et courriel

Chaque mois, nous recevons en retour des Bulletins non distribués sans que la raison n'en soit précisée. Nous souhaitons dans un tel cas pouvoir vous contacter téléphoniquement (ou par courriel) : merci donc de communiquer un numéro de GSM, ou/et de téléphone, ou/et une adresse courrielle à guy.severs@gmail.com ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre.

INSERTIONS PUBLICITAIRES – TARIFICATION

Noir	Couleurs	Page		1/2 page		1/3 page		1/4 page	
		50 €	75 €	30 €	50 €	25 €	40 €	20 €	35 €
		60 €	95 €	40 €	65 €				

Réduction : 4^e publication à 1/3 du prix (arrondi à la dizaine ou demi-dizaine inférieure).

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'**orthographe traditionnelle**, tantôt l'**orthographe rectifiée** (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.



<p align="center">Théâtre Les vendredis à 20 h</p>	<p align="center">Centre culturel d'Eupen Rue Neuve, 86</p>	<p align="center">Exploration du Monde Les vendredis à 20 h</p>
<p align="center">02/02 : PERFECT DAY Théâtre Vilar Marie, 60 ans, se voit vieillir. Elle croit n'avoir plus l'âge de vivre l'amour... jusqu'au jour où...</p>	<p align="center">19.01 : TOKYO, au pays des extrêmes. Démensure architecturale forêt de tours... mais aussi traditions, art du thé, de papier, du bain...</p>	
<p align="center">01/03 : L'Histoire approximative mais néanmoins touchante et non écourtée de Bobby LAPOINTE.</p>	<p align="center">16.02 : UU AN À PARIS, du pont Alexandre aux vignes de Montmartre... une ville magique durant les 4 saisons.</p>	
<p align="center">Prix des places : 6,75 €</p>	<p align="center">Prix des places : 4,95 €</p>	

Renseignements www.bsfeupen.be – Réservations : 087 74 00 28.



Les ateliers Échec à l'échec sont des cours de rattrapage scolaire destinés aux élèves de la 6^e primaire à la 6^e secondaire. Ces cours sont accessibles aux élèves qui sont en situation d'échec scolaire mais aussi à ceux qui souhaitent seulement une petite révision.

Quelles sont les matières proposées ?
Nous proposons des ateliers pour tous les cours généraux (mathématiques, français, langues, sciences) et pour certains cours spécifiques (coaching/méthode de travail, latin, allemand...).

Quand ? Où ? Combien ?

- À Carnaval et Pâques : 46€ pour 5x 1h15 de cours
- En août : 87€ pour 10x 1h15 de cours
- Plus de 70 centres en Wallonie et à Bruxelles

Comment ça se passe ?

- Groupe de 10 élèves maximum.
- Cours donnés par des enseignants expérimentés.
- Explications et exercices individualisés.
- 1h15 de cours par jour pour chaque matière (max.4 matières).

Infos et inscriptions en ligne :
www.echecalechec.be
info@jsb.be
02/537.03.25



En vous abonnant, soutenez une rédaction libre et engagée. – *Libé, ça va mieux en le lisant !*
Tarif réduit : 5 € / mois (retraités, ...)

